

# Label et la Fête

Environnement sonore Santé-Environnement

Descriptif, résumé de l'action ou du projet d'ESE mené

**Label et La Fête est un label régional de promotion de la santé et du bien-être en milieu festif.**

Co-portée par **Act Up Sud-Ouest** et **Octopus**, **Label et la Fête** est une démarche complète qui permet aux responsables d'établissements et aux organisateur·rice·s de manifestations (bars, salles de concerts, festivals, etc.) de mettre en place, d'évaluer et de valoriser des actions concrètes d'information, de prévention, de réduction des risques et de promotion de la santé et du bien-être pour leurs publics et leurs équipes.

Le dispositif **Label et La Fête** est soutenu par l'**ARS Occitanie**, la MILDECA, la Région Occitanie, la Mairie de Toulouse ainsi que par les préfetures de l'Aude, de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot, des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Orientales.

## OBJECTIFS

- **Promouvoir une culture festive responsable**

Label et la Fête est un engagement fort pour :

- ? Accompagner les professionnel·le·s dans la mise en place d'actions de prévention et de réduction des risques dans les moments festifs.
- ? Créer une culture commune autour des questions de santé et de bien-être.
- ? Permettre aux usager·ère·s d'adopter des comportements responsables et de faire des choix favorables pour leur santé.
- ? Diffuser un message de responsabilisation auprès des publics et professionnel·le·s.
- ? Promouvoir la santé publique.
- ? Lutter contre les violences sexistes, sexuelles et LGBTI-phobes.

- **La fête pour tous·tes, en toute sécurité**

La prévention et la réduction des risques en milieu festif sont des enjeux collectifs et intergénérationnels.

Le Label et la Fête s'adresse à la fois aux publics et aux professionnel·le·s (équipes salariées, bénévoles, etc.).

L'accompagnement personnalisé permet de s'adapter à tous types de lieux, d'événements et de publics de manière positive et non moralisatrice.

## **CRITÈRES DE LABELLISATION**

**Pour être labellisés, les lieux et festivals doivent respecter 9 critères :**

? **Eau potable gratuite** disponible sur le site du festival ou de la salle, aux bars ou sur des fontaines.

? **Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite** sur tous les espaces du festival ou de la salle (site, toilettes, espaces de concerts, dispositifs de prévention, bars et points d'eau).

? **Présence d'un dispositif de prévention** : un stand avec des animateur·rice·s en prévention sur au moins une journée ou soirée pour les festivals, et/ou mise en place d'un partenariat avec une association de prévention locale pour les salles.

? **Visibilité de la démarche de prévention et réduction des risques** sur le site du festival ou de la salle et sur les supports de communication de l'événement ou du lieu.

? **Présence d'une personne référente** au sein de l'équipe, qui soit formée par les associations initiatrices du projet (Act Up Sud-Ouest et Octopus).

? **Sensibilisation des salarié·e·s et bénévoles** de la structure en présentiel (par Act Up Sud-Ouest et/ou Octopus ou la personne référente) et par la distribution de documents ressources.

**? Lutte contre les violences sexistes et sexuelles et les LGBTI-phobies**

: désignation d'une personne référente formée par notre partenaire La Petite, sensibilisation des équipes et mise en place d'un protocole d'action en cas de VSS ou discriminations.

**? Information sur les possibilités de modes de transports vertueux,**

messages sur les transports en commun, covoiturage, messages de sécurité routière selon les circonstances, ou encore mise en place de navettes.

**? Présence d'une signalétique compréhensible,** complète et visible, propre à la structure ou fournie par le Label.

## ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES

- **FORMATION :**

À destination des professionnel-le-s du milieu festif (responsables et encadrant-e-s, professionnel-le-s du spectacle, bénévoles, professionnel-le-s de la sécurité, intervenant-e-s sociaux-ales).

Ces formations sont proposées en collaboration avec les associations **Act Up Sud-Ouest** et **La Petite**.

? Formation courte « *Identifier et prévenir les violences sexistes et sexuelles et les LGBTI-phobies en milieu festif* »

? Formation courte « *Réduction des risques en milieux festifs* »

- **ACCOMPAGNEMENT :**

? À partir d'un état des lieux initial, nous proposons un plan de développement adapté et un accompagnement à la mise en place d'actions de prévention et de réduction des risques.

La proposition tient compte de l'existant, du type de publics et d'événement.

- **LABELLISATION :**

? Adhésion aux critères.

? Mise en œuvre des préconisations suite à l'état des lieux.

? Présentation de l'évaluation devant un comité d'expert-e-s décisionnaire

qui se réunit une fois par an.

- **SUIVI ET RENOUVELLEMENT :**

? Rendez-vous de suivi au bout de 12 mois par Act Up Sud-Ouest et Octopus, pour vérifier la mise en œuvre du label et les résultats obtenus.  
? Labellisation renouvelée tous les 3 ans pour assurer la continuité et la validité des actions.

Les difficultés rencontrées et/ou les réussites à valoriser

**En 2024 :**

16 nouvelles structures labellisées

3 structures qui ont renouvelé leur labellisation

**Au total :**

42 structures labellisées

59 structures accompagnées

## Fichier attaché



*Télécharger le fichier Label et la Fe?te - 2025.pdf*

## Informations sur l'action

**Acteurs participants**

— Tout public

## Parties prenantes, partenaires du projet ou de l'action

— [ARS Occitanie](#)

## Financeurs

Mise à

07/05/2



Person

Louis

Lourdou

Chargé

prévent

[rdr@fed](mailto:rdr@fed)

07 60 6

Adress

Octopus

2 rue R

31100 T

France

[Consu](#)

Porteu

•

**C**

**fé**

**r**

**m**

**e**

**3**



## Acteur local ESE

*Information,  
communication,  
sensibilisation*

*Plaidoyer*

*Ingénierie de projet*

*Animation de réseau,  
dialogue territorial*

Environnement sonore

Santé-Environnement